

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 40
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 36/1777 :

Présentation du bilan d'activités 2023, du compte de gestion et du compte administratif du GIP Centre Sécurité Requin

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, NARIA Olivier, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Monsieur NARIA Olivier), TAYLLAMIN Patricia (par Madame JETTER Régine), MOREL Didier (par Monsieur MINATCHY Mariot).

ABSENTS :

MM. POTIN Philippe, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 19 décembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2024.



Michel FONTAINE

Affaire n°36/1777 : Présentation du bilan d'activités 2023, du compte de gestion et du compte administratif du GIP Centre Sécurité Requin.

Direction Générale des Services Techniques

Le Maire rappelle que l'Assemblée délibérante, par délibération n°49/2609 en date du 16 décembre 2019, a approuvé la création du Groupement d'Intérêt Public Centre Sécurité Requin dont le représentant de la Ville de Saint-Pierre est M. Adam RAVAT.

Il convient de préciser que cette création s'est effectuée dans le cadre du renouvellement de la convention conclue entre la Commune de Saint-Pierre et l'Association pour le Centre de Ressources et d'Appui sur le risque requin de la Réunion (ACRAR) (Délibération n°45/2270 du 23 avril 2019).

A cet égard, le GIP Centre de Sécurité Requin présente à la collectivité, au titre de l'année 2023, son bilan annuel d'activités, son compte de gestion ainsi que son compte administratif. Ces derniers sont joints en annexe.

Ce bilan a pour but d'informer l'Assemblée sur les activités réalisées au cours de l'année 2023 ainsi que sur les comptes annuels du GIP.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER le bilan d'activités 2023 du Groupement d'Intérêt Public Centre Sécurité Requin ;**
- **DE PRENDRE ACTE du compte financier et du compte administratif ;**
- **De l'AUTORISER, lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER tous les documents se rapportant à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20241216-36-1777-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024